



## HAMON Georges

Naissance : 8 juillet 1914 - Lambézellec (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Groupe Action Directe](#), [D.F](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Blessé, Arrêté, Fusillé

Décès : 9 juillet 1944 - Brest (29)

Mort pour la France

Georges Hamon a déjà reçu une instruction militaire lors de son service en 1934. A l'issue il a prolongé son engagement pour deux ans dans la Marine Nationale. Il est resté à Brest dans la 2e Compagnie du 2e Dépôt à Recouvrance. Rappelé sous les drapeaux à la déclaration de guerre en 1939, il est affecté à l'artillerie côtière du secteur de Brest jusqu'en janvier 1940. Il est ensuite affecté sur le croiseur de bataille *Strasbourg*. Georges est présent sur le navire à Mers-el-Khébir quand les anglais ouvrent le feu. Il est d'ailleurs cité à l'ordre de son bâtiment pour sa bonne conduite. Son navire regagne Toulon et suite aux accords d'armistice, Georges est démobilisé le 12 juillet 1940 (ou en novembre 1942). Il revient à Brest où il réside 7 rue Brizeux, au Douricq, avec sa famille. Sous l'occupation allemande, il travaille comme serrurier.

Il rejoint la résistance en novembre 1943, au sein du groupe [Action Directe](#), corps-franc du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Il participe à plusieurs actions et notamment le 26 avril 1944 ; aux aurores, [Pierre Beaudoin](#), [Yves Hily](#), [Julien Kervella](#), [Gaston Viaron](#), [Yves Hall](#), [Francis Beauvais](#) et Georges s'introduisent à la mairie de Gouesnou et y ponctionnent 600 kilos de grenades et munitions de 9mm qu'ils entreposent à Brest. A peine revenus à Brest, [Yves Hall](#) et [Francis Beauvais](#) se dirigent au port de commerce, au dépôt pétrolier des usines Jupiter. Grâce aux indications de Georges Hamon, les deux résistants font sauter les cuves, volatilisant plus de 250 000 litres de carburant destiné à l'armée allemande.

Le 5 juillet, le groupe a décidé de capturer Julien Origas, interprète à l'Aussenkommando du S.D de Brest, basée à Bonne-Nouvelle. Après avoir étudié son trajet quotidien quelques jours auparavant, l'attaque est menée tambour battant peu avant midi à Kerigonan. Des coups de feu sont tirés et bien que blessé, le collaborateur alsacien parvient à s'en tirer. Les résistants eux doivent faire face à l'armée allemande qui arrive de toute part. Dans la fusillade [Guy Van de Weghe](#) est gravement touché. L'équipe se replie à la hâte et grâce à des tirs de couverture, rue Arago dans un café tenue par [Thérèse Coatéval](#) qui a mis son établissement à disposition.

Le docteur Edmond Jacq, est appelé en urgence, en bon patriote il vient examiner le blessé. Le premier diagnostic est sévère, il faut amputer [Guy Van de Weghe](#). Hélas, les allemands remontent les traces de sang laissées par le blessé et parviennent à localiser le repère. Les résistants parviennent à s'enfuir avant l'assaut, laissant à contre cœur sur place le blessé intransportable aux bons soins du docteur Jacq. [Georges Hamon](#) n'a pas voulu fuir et s'est réfugié sur le toit, pensant échapper à la traque.

C'était sans compter des brestoïses curieux qui involontairement, en assistant à la scène, firent remarquer le résistant sur le toit aux allemands. De nouveaux coups de feu sont échangés et Georges Hamon est touché d'une balle dans le genou et une autre à la cheville. Il est alors arrêté par les allemands et interné à l'école *Bonne-Nouvelle* de Pontaniou, siège de l'Aussenkommando du S.D de Brest.

Avertie de la situation dans laquelle se trouve son fils, Marie Hamon contacte l'avocat Lalouet du 45 rue du Château à Brest. Ce dernier accepte de prendre la défense de Georges Hamon et entre en contact avec les autorités allemandes pour assurer la défense. Les premières démarches sont infructueuses mais il apprend par le président et le greffier du tribunal du Commandant de la Forteresse allemande de Brest, que l'exécution de Georges a déjà eu lieu.

La mère de Georges Hamon souhaite connaître le lieu de sépulture de son fils mais la requête lui est refusée. Les allemands temporisent et indiquent que le lieu d'inhumation lui serait communiqué d'ici trois à quatre mois.

Le siège de Brest en août et septembre 1944 ayant libéré le territoire de la présence allemande, la famille ne recevra pas l'information tant désirée. En mai 1945, toujours aucune information ne filtre sur la sépulture du résistant. Le 23 mai, Georges Hamon est alors déclaré Mort pour la France en date du 9 juillet [1]. Sur décision du conseil municipal, une rue porte son nom depuis octobre 1945.

Le résistant Claude Thevenet, lui aussi du groupe [Action Directe](#), déclare en 1946, que Georges est mort dans la cellule où il se trouvait, suite à l'attaque sur Julien Origas, sans préciser la date exacte.

Georges Hamon reçoit à titre posthume, pour ses actions dans la clandestinité, la Médaille de la Résistance en 1955 et la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile d'argent.

Le 20 avril 1962, sur le chantier du futur Centre d'Apprentissage du Bouguen, les ouvriers creusent pour assurer les fondations. Des ossements sont découverts à 7m70 de profondeur. L'enquête déterminera qu'il s'agit des résistants de Saint-Pol-de-Léon fusillés le 6 juillet 1944 à Brest. Parmi les corps on retrouve une plaque en métal blanc portant le nom de Georges Hamon ainsi que sa chevalière.

Les restes des corps seront alors transférés à Saint-Pol-de-Léon, dans une tombe de regroupement, attenante au Monument aux Morts. Les parents de Georges ont cependant fait graver sur la tombe familiale dans le cimetière Saint-Martin [2], le nom de leur fils.

Publiée le mercredi 16 octobre 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

## Sources - Liens

- Famille de Georges Hamon, iconographie et documents.
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Georges Hamon (1622 W).
- Service historique de la Défense de Brest et Bureau des matricules de Toulon, état de service de Georges Hamon dans la Marine nationale.
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 01/07/1955](#)).
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil, dossier biographique de Georges Hamon (8BIO1) et fonds *Mesures d'exception et faits de guerre* (4H).
- Rapport de Gendarmerie d'octobre 1944, témoignage de Me Lalouet.
- PICHAVANT René, *Clandestins d'Iroise - Tome 4*, éditions Morgane, 1988.
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de [Georges Hamon](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Georges Hamon ([GR 16 P 284753](#)) - **Non consulté à ce jour**.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France de

Georges Hamon ([AC 21 P 623637](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.

## Notes

[1] Ndr : Nous n'avons aucun élément tangible sur le choix de cette date précise. Il est fort probable qu'il ait été fusillé ou juste inhumé le 6 juillet avec les résistants Saint-Politains dans les douves du Bouguen

[2] Carré 01 Rang 01 Tombe 18-19

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>